PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES ETCHEMINS
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DE-WATFORD

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 9 août 2019, À 13 HEURES 02 minutes À L'ENDROIT ORDINAIRE, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR HECTOR PROVENÇAL, MAIRE, ET À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS SUIVANTS :

Siège #1 - Maxime Vachon
Siège #2 - Christian Lamontagne
Siège #3 - Alexandre Provençal
Siège #4 - André Loubier
Siège #5 - Samuel Goudreau
Siège #6 - Richard Fauchon

Madame Linda Gilbert, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire.

1 - OUVERTURE DE SÉANCE

À 13 heures 02 minutes, Monsieur Hector Provençal, maire déclare la séance ouverte.

206-08-2019 **2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION**

Conformément à l'article 325 du Code municipal, les soussignés, membres du conseil de la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford, étant tous présents à la salle des délibérations le 9 août 2019 à 13h02, renonce à l'avis de convocation prévu pour la tenue de la présente séance extraordinaire et consentent à prendre en considération les points discutés.

Hector Provençal

Siège #1 - Maxime Vachon
Siège #2 - Christian Lamontagne
Siège #3 - Alexandre Provençal
Siège #4 - André Loubier
Siège #5 - Samuel Goudreau
Siège #6 - Richard Fauchon

TOUS ONT SIGNÉ LE FORMULAIRE DÉPOSÉ AU LIVRE DES MINUTES.

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Provençal
ET RÉSOLU UNANIMEMENT
QUE chacun des élus renoncent à l'avis de convocation de la présente séance séance extraordinaire.
ADOPTÉE

3 - SUJETS À DISCUTER

207-08-2019 **3.1 - Engager firme spécialisée suite à la démission de la directrice générale**

ATTENDU la démission de la directrice générale et secrétaire-trésorière;
ATTENDU QUE celle-ci quittera ses fonctions le 4 septembre 2019 et qu'il devient urgent de procéder à l'affichage du poste;
IL EST PROPOSÉ PAR : Christian Lamontagne
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
QUE les membres du conseil acceptent d'engager la firme Cameron Ressources humaines pour recruter une nouvelle directrice générale. Le taux horaire sera de 145$, ils estiment à un minimum de 60 heures de travail pour procéder à tout le processus l'embauche. Les frais de déplacement du

personnel pour les entrevues seront de 75$ l'heure, calculée à partir de la succursale de Saint-Georges et frais à 0,55$/kilomètre à partir de Saint-Georges.
ADOPTÉE

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

208-08-2019 **5 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Richard Fauchon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
QUE la séance extraordinaire soit levée , il est 13 heures 05 minutes.
ADOPTÉE

Hector Provençal, maire	Linda Gilbert, directrice générale et Secrétaire-trésorière

Je, Hector Provençal, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Hector Provençal, maire